

PRÉPARATION À L'HABILITATION ÉLECTRIQUE - OPÉRATION D'ORDRE NON ÉLECTRIQUE FORMATION INITIALE



LA FORMATION

L'habilitation électrique est une exigence réglementaire pour tous les travailleurs qui effectuent des opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage. Elle nécessite une formation préalable. C'est la reconnaissance, par son employeur, de la capacité d'une personne à accomplir en sécurité les tâches fixées. La NFC 18-510 préconise un recyclage tous les 3 ans.

A la suite de cette formation, l'employeur pourra délivrer, selon l'avis du formateur, l'habilitation électrique (BO, HO ou HOV) convenant le mieux au salarié.

La formation prend en compte les dernières évolutions en vue de renforcer la prévention des risques et la sécurité dans le travail (décret de 22/09/2010 et norme NF C18-510).

Attention, l'obligation de délivrer une habilitation électrique par l'employeur est fixée par le décret 2010-1118.



LES OBJECTIFS

- Assurer la sécurité des personnes contre les dangers d'origine électrique lorsque l'on effectue des opérations sur ou au contact d'ouvrages électriques
- Rendre les stagiaires capables de respecter les prescriptions de sécurité définies par la NF C18-510.



PUBLIC CONCERNÉ

Personnel d'exploitation ou d'entretien "non électricien" appelé à effectuer des opérations simples, interventions de remplacement et de raccordement et/ou des manœuvres sur des ouvrages électriques.

NIVEAUX D'HABILITATION CIBLES

BO-HO-HOV

LA DURÉE

La formation proposée dure 14 heures réparties sur 2 journées.

PRÉ-REQUIS

- Comprendre le français à l'oral et à l'écrit

Le nombre de participants est limité à 4 minimum par session.

LE LIEU

La formation se déroulera en présentiel à Saint-Barthélemy

CONTACTS

CHAMBRE ECONOMIQUE
MULTIPROFESSIONNELLE
Établissement Public Territorial
de la Collectivité de Saint-Barthélemy
59 rue Samuel Fahlberg, Gustavia,
97133 Saint-Barthélemy
Tél. : 05 90 27 12 55
Port : 06 90 68 51 04
gregory.guerot@cemstbarth.com



DÉTAILS

- Présentation et évolution de la réglementation en électricité
- Les notions sur les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance alternative et continue
- Les effets du courant électrique sur le corps humain
- Les noms et les différents domaines de tension
- Les zones d'environnement et leurs limites
- Habilitation : principe, symboles, limites et formation
- Prescription de sécurités associées aux zones de travail
- Protection collective : mesures, équipements et signalisation
- Équipements de travail utilisés (échelles, outils à main)
- Conduite à tenir en cas d'accident corporel ou d'incendie d'origine électrique dans un environnement électrique
- Acteurs concernés par les travaux (rôle et fonction)
- Habilitation indice 0 : limites, analyse des risques et mesures de prévention
- Application sur une installation type (maquette pédagogique) et/ou représentative de l'environnement de l'apprenant (TP)
- Évaluation théorique et pratique



PROFIL FORMATEUR

Les intervenants ont une formation adaptée, une expérience professionnelle appropriée, et sont dotés d'un véritable sens de la pédagogie. Ils sont spécialisés dans la réglementation électrique.



MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

Outils :

- Salle adaptée pour recevoir une formation, paperboard, moyens audiovisuels appropriés aux sujets traités, diaporamas, vidéo, Power-Point
- Tableau électrique et matériel de protection et de sécurité
- Le formateur s'appuiera sur des cas et des exercices pratiques et mise en situation

Méthode :

- Formation interactive, basée sur une présentation du formateur, des échanges avec les stagiaires et des mises en situation via des cas pratiques et des exercices

Évaluation :

- Contrôle des connaissances écrites sous la forme d'un QCM et exercices pratiques



FINALITÉ

- Certificat de réalisation de formation
- Délivrance d'un avis d'habilitation à destination de l'employeur.

Cette formation fait l'objet d'une mesure de satisfaction globale des stagiaires rentrant dans le cadre de la certification Qualiopi de l'établissement.

LE COÛT & LA DATE

La tarification et la date sont disponible sur demande. N'oubliez pas qu'il existe différents systèmes de financement de vos actions de formation. Le Centre de Formation vous accompagne dans vos démarches

**POUR VOUS INSCRIRE,
NOUS VOUS INVITONS À COMPLÉTER LE BULLETIN
D'INSCRIPTION QUE VOUS TROUVEREZ EN ANNEXE
À NOUS ENVOYER PAR COURRIEL À
gregory.guerot@cemstbarth.com**